



FLASH INFO
31 Juillet 2026

SCAN QR.CODE



VERSEMENT D'UNE
PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR !

MONTANT ?

150€ BRUT

BENEFICIAIRES ?

Salariés et Fonctionnaires en activité
avec un seuil de rémunération inférieur
à 40 000€ Brut sur les 12 mois
précédent le versement

VERSEMENT ?

Sur la paie d'Octobre 2026
ou traitable via le PEG/PERCO

La CFE-CGC avait demandé des mesures concrètes pour le pouvoir d'achat. La Poste annonce ce jour une Prime de Partage de la Valeur. Malgré tout, la CFE-CGC regrette que les critères d'éligibilité retenus conduisent à exclure une grande majorité des cadres de ce dispositif, alors même qu'ils contribuent pleinement, eux aussi, aux résultats et à la performance du Groupe. La CFE-CGC a exprimé ses regrets lors du CSE Central du 31 juillet 2026.

Cette prime constitue un signal positif, mais elle ne saurait se substituer à une politique salariale plus juste, pérenne et inclusive. La CFE-CGC continuera de défendre une reconnaissance équitable de l'engagement et des compétences de l'ensemble des salariés, y compris des cadres.



100%
CADRES
100%
VOUS

CFE
CGC
Groupe La Poste